

Direction des sécurités
Bureau de la défense et de la sécurité
Affaire suivie par Anaïs GASPALON
Tél. : 03.80.44.66.47
pref-bureau-defense-securite@cote-dor.gouv.fr

Dijon, le 09/03/2023

Compte-rendu des commissions d'information auprès du CEA Valduc et du CSMV 12 DECEMBRE 2022

Les commissions d'information (CI) CEA/CSMV se sont tenues le lundi 12 décembre 2022 dans les locaux du Commissariat à l'Énergie Atomique et aux énergies alternatives, Centre de Valduc, sous la présidence de Monsieur Thomas GUITTET, chef du bureau défense et sécurité de la préfecture de la Côte d'Or.

La liste des personnes présentes se trouve annexée au présent compte-rendu.

L'ordre du jour de la réunion du CSMV était le suivant :

- Validation du précédent compte-rendu de la CI du 25 mai 2022 ;
- Activités/Bilan du 2^e semestre 2022 : focus sur l'exercice de sûreté nucléaire de niveau 2

L'ordre du jour de la réunion du CEA était le suivant :

- Approbation du compte-rendu de la CI du 25 mai 2022 ;
- Bilan sûreté : événements significatifs
- Faits marquants : de mai 2022 à décembre 2022 ;
- La nouvelle chaufferie

1 - Commission d'information du CSMV :

1.1 – Le compte rendu de la réunion de la commission du 25 mai 2022 est approuvé.

1.2 – Activités / Bilan du 2ème semestre 2022

Le commandant KOLMAN, conseiller à la sécurité nucléaire de la base aérienne 113 à St Dizier et du Centre Spécial Militaire de Valduc, présente les activités du second semestre 2022.

Un exercice de sûreté nucléaire de niveau 2 (SN2) a été réalisé le 12 octobre 2022 conformément aux directives d'entraînement de l'autorité nucléaire de défense et du ministère des armées avec les objectifs suivants :

- tester la mise en œuvre du plan d'urgence interne ;
- tester la bonne coordination entre le site du CSMV et la BA 113 ;
- tester la bonne coordination entre le site du CSMV et les renforts du centre CEA de Valduc.

Le retour d'expérience de cet exercice a permis de démontrer un excellent soutien du centre CEA de Valduc.

Par ailleurs le CSMV a continué son activité opérationnelle du centre en poursuivant le maintien en condition opérationnelle des bâtiments et des infrastructures.

1.3 – Planification des activités du 1^{er} semestre 2023

- la maintenance des têtes nucléaires ;
- la prévision d'un exercice de niveau 1 (SN1) prévu en mai 2023 ;
- l'entretien des bâtiments en liaison avec le CEA.

1.4 – Focus sur l'exercice de sécurité nucléaire

Le commandant AVOIS, conseiller à la sécurité nucléaire du CDAOA, présente plus en détail ce qu'est un exercice de sécurité nucléaire tel qu'ils le sont au sein de l'armée de l'air et de l'espace.

La mise en œuvre de ces exercices se déroule avec des scénarios les plus inquiétants possibles permettant ainsi de jouer une gestion de crise.

Pour rappeller ces exercices de sûreté nucléaire sont destinés à :

- tester les plans et procédures visant à limiter les conséquences d'un événement ;
- entraîner les acteurs de la gestion de crise ;
- renforcer la connaissance et la maîtrise de l'ONCD (Organisation National de Crise de Défense).

La thématique de ces exercices est de jouer l'accident impliquant une tête nucléaire à l'occasion d'une opération de mise en œuvre ou d'un mouvement sur le centre.

Il est important de rappeler que l'évènement redouté n'est pas une explosion nucléaire mais un rejet de matière radioactive plus ou moins dispersé.

Lors de ces exercices, aucun élément réel n'est utilisé, des maquettes en mousse sont utilisées et permettent ainsi de visualiser les conséquences de ces accidents.

Le contenu des exercices permet de :

- tester les éléments d'intervention, réagir face à un incendie, jouer le secours à personne et la détection radiologique avec le concours du CEA de Valduc ;
- tester la capacité des acteurs à gérer parallèlement les aspects techniques et la communication (participation de la société CRISOTECH pour une simulation médiatique avec prise de parole lors de l'exercice du 9/10) ;
- tester la dimension judiciaire (OPJ de la gendarmerie, procureur local voir parquet de Paris pour les affaires pénales militaires), de la constatation à l'enquête judiciaire ;
- tester la coordination entre les différentes cellules de gestion de crise (interdépendance entre la BA 113 et le CEA de Valduc).

Il existe deux niveaux d'exercices :

- niveau 2, qui est un exercice supérieur organisé par l'armée de l'air et de l'espace. Il s'agit du niveau maximum et a lieu 1 fois tous les 2 ans ;
- niveau 1, qui est un exercice élémentaire organisé par la BA 113 de St Dizier et qui a lieu 1 fois par an.

Ces exercices sont réalisés pour répondre aux exigences de sécurité afin d'être prêts en cas d'évènements, il prépare à la mise en œuvre du PUI (Plan d'Urgence Interne) et permettent l'interaction et la collaboration entre le CSMV et les renforts du CEA de Valduc.

QUESTIONS DIVERSES :

La météo est-elle prise en compte lors des exercices ?

La météo est prise en compte dans chacun des exercices, avec des scénarios et des thématiques établies. Les exercices sont organisés avec des vents dits « vent d'exercice » et non des vents réels dans le but de jouer dans des configurations qui permettent de faire jouer un maximum d'acteurs, notamment la préfecture, les communes ou encore les écoles (avec une mise à l'abri de la population).

2 – Commission d'information du CEA :

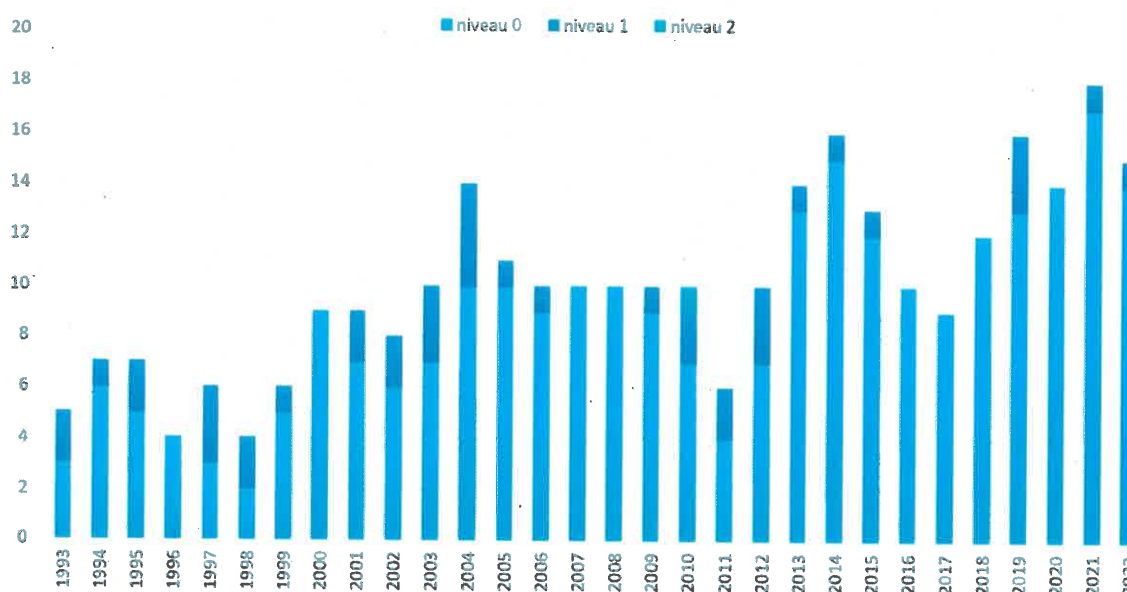
2.1 – Le compte rendu de la réunion de la commission du 25 mai 2022 est approuvé.

2.2 – Sûreté / Évènements significatifs

Pour rappel un évènement significatif est un évènement qui contextuellement sort du référentiel et pour lequel le CEA Valduc effectue une déclaration auprès de l'autorité de sûreté. A l'issue de cette déclaration et dans un délai maximum de deux mois le déclarant adresse un compte-rendu d'évènement significatif dans lequel il décrit les circonstances de l'évènement et les mesures prises pour éviter qu'il ne se reproduise.

Ci-dessous un tableau récapitulatif du nombre d'évènements significatifs annuels depuis 1997 en fonction du niveau :

Le niveau 0 étant le niveau le plus faible.



Au cours de l'année 2022, le CEA a déclaré 14 évènements significatifs de niveau 0 et 1 de niveau 1.

2.3 Faits marquants – période de juin à décembre 2022

a) Accueil et visites

Sur l'ensemble de la période de mai à décembre 2022 un certain nombre de visites ont eu lieu au CEA Valduc :

06/07/2022 : visite du directeur de la société ASSYSTEM, secteur développement nucléaire, B. BLANC ;

27/07/2022 : Don de M. et Mme LIOTARD d'un tableau de Clarisse AMIC représentant Marie-Antoinette BERNADET (figure de Valduc ancien propriétaire de la maison d'hôte).

08/09/2022 / VISITE DE M. Sébastien LECORNU, ministre des Armées.

19/10/2022:visite des conseillers du Président de la République, E. BONNE et X. CHATEL.

27/10/2022 : Accueil de 50 entreprises (ventilation nucléaire, génie civil, procédés, second œuvre...) afin de présenter les activités et grands projets du CEA Valduc.

b) Travaux et aménagements sur le site – La nouvelle chaufferie

Actuellement le CEA Valduc est alimenté en thermies à partir d'une chaufferie fioul située sur le centre. Cette chaufferie d'origine pose problème. En effet, toutes les cuves de fioul étant situées dans cette zone, il faut sécuriser les transferts de combustibles.

Le CEA Valduc est également doté d'une chaufferie bois biomasse, située à l'extérieur du centre. Elle est alimentée en bois provenant des alentours, ce qui permet de minimiser les transports (– de 80 km autour du centre). Celle-ci est biocombustible, et fonctionne via un réseau de chaleur et de sous-stations permettant de distribuer les thermies à l'ensemble des installations.

Néanmoins le CEA Valduc souhaite rendre plus robuste le système de chauffage sur le centre, grâce à l'installation d'une nouvelle chaufferie mixte (plaquettes bois / fioul ou biocombustibles) située à l'extérieur du centre.

La mise en service de cette Nouvelle Chaufferie de Valduc (NCV) est prévue pour le 4^e trimestre 2023. Elle couvrira entre 80 % et 95 % le besoin thermique par une couverture biomasse.

Le CEA Valduc maintiendra l'exploitation de la chaufferie fioul, par du fioul classique, en ultime secours et maintiendra la chaufferie biomasse en complément et en secours de la NCV.

Les enjeux de cette nouvelle chaufferie en termes de fourniture de thermie, sécurité et sûreté sont les suivants :

- adapter les capacités des équipements aux futurs besoins du centre ;
- doter le centre d'équipements évolutifs ;
- améliorer la protection physique du centre ;
- améliorer la sûreté de fonctionnement ;
- disposer d'une puissance de secours en appoint/secours de la NCV.

Ainsi que des enjeux économiques et environnementaux :

- limiter les coûts d'exploitations : solution biénergie biomasse/fioul ou combustibles ;
- maintenir une filière locale d'approvisionnements : biomasse ;
- limiter les rejets en CO² et Nox/Sox du centre : biomasse.

c) Accompagnement financier : le fond de chaleur

Un dossier auprès de l'ADEME a été déposé dans le but de bénéficier de subvention pour la réalisation de cette nouvelle chaufferie.

Le dossier est en cours d'instruction en commission nationale pour une subvention escomptée à 6,5M€.

Pour ce type de projet, l'instruction se fait en Commission Nationale des Aides et au Conseil d'Administration de l'ADEME qui sélectionnera les lauréats du concours « appel à projet BCIAT » présentée en commission nationale, présidée par le ministère de la transition Énergétique.

Image du projet de la NCV :



QUESTIONS DIVERSES/POINTS SOULEVÉS :

Concernant la surveillance des eaux souterraines, quel est le périmètre surveiller ?

Le périmètre de surveillance va au-delà du site, avec des points de prélèvement sur le site et autour du site, qui permettent de vérifier que l'activité industrielle et nucléaire n'a pas d'impact sur l'environnement. Une cartographie des points de prélèvements pourra être présentée lors d'une prochaine commission d'information.

Le sujet d'une aide financière à destination des communes, liée aux potentiels risques et à l'activité du centre de Valduc a été de nouveau abordé.

Comme déjà précisé lors des précédentes commissions, la réglementation en vigueur ne prévoit pas à ce jour de dotation spécifique pour les communes situées à l'intérieur du périmètre de protection établi autour du centre de Valduc.

Que deviendrait la chaufferie Schneider à terme si son utilisation s'arrêtait ?

Le CEA Valduc a racheté cette chaufferie pour l'utiliser le plus longtemps possible et sera démantelée à l'issue quand son utilisation ne sera plus nécessaire.

Le préfet,
Pour le préfet et par délégation
Le chef du bureau défense et sécurité

Thomas GUITTET